



« Projet MAVA post-Covid: vacciner l'Afrique, vers le développement durable de l'Afrique »

Par Januário Nascimento

Et Paulo Varela

Saly

Du 29 mars au 2 avril 2022

# Encadrement du projet

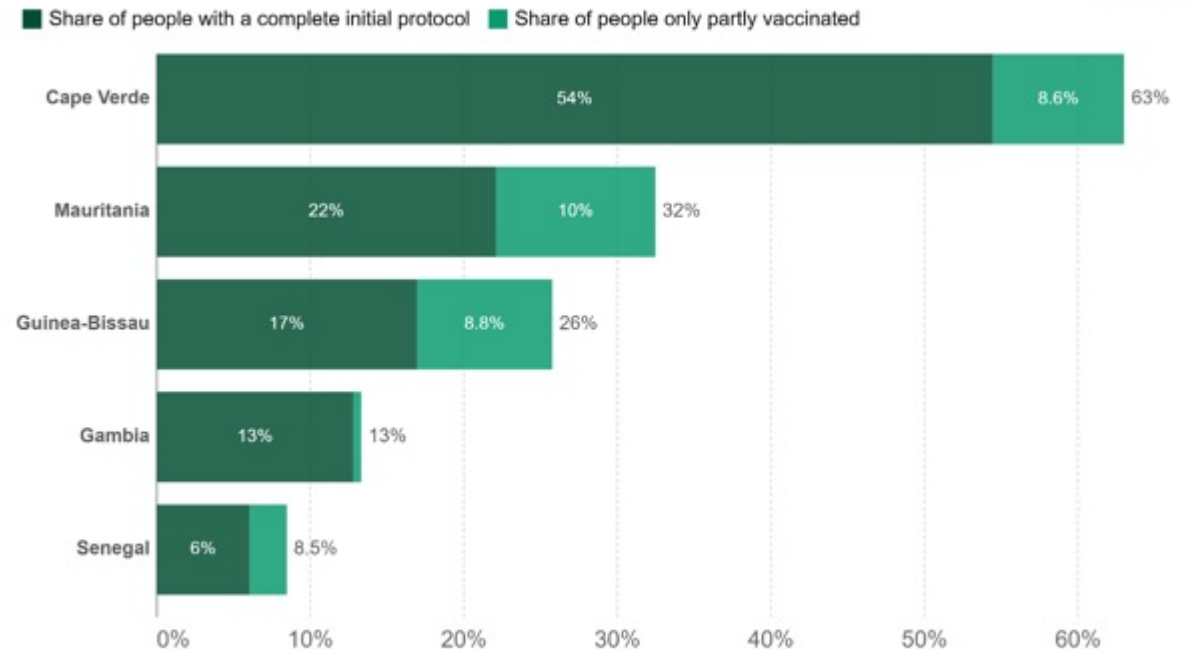
- La pandémie mondiale de COVID-19 a tué les premiers habitants de l'Afrique subsaharienne début mars 2020
- Impacts :
  - environnementaux
  - économiques
  - sociaux
- Une consultance « **orientation politique pour une approche stratégique post-COVID de la conservation côtière et marine en Afrique de l'Ouest** » a été entreprise à la demande de la MAVA, en octobre 2021.



# Objectifs

- Contribuer à la mobilisation des vaccins et au développement post-Covid en Afrique de l'Ouest.
  - Soutenir la mobilisation des vaccins
  - Contribuer au développement durable
  - Contribuer à la formation du personnel en santé, sécurité et environnement.
- Bénéficiaires :
  - professionnels de la santé, de la sécurité et de la protection civile
  - population à risque
  - Enseignants et étudiants.

Share of people vaccinated against COVID-19, Mar 18, 2022



Source: Official data collated by Our World in Data

Note: Alternative definitions of a full vaccination, e.g. having been infected with SARS-CoV-2 and having 1 dose of a 2-dose protocol, are ignored to maximize comparability between countries.

CC BY

# Autres projets Post-MAVA

- Pêche
  - accords de pêche,
  - transparence de la pêche
  - INN
  - petits pélagiques
  - ByCatch
  - ResilienSea
- Plans d'aménagements
  - Infrastructures côtières
  - Zones marines protégées
  - Plans de gestion intégré
- Restructuration de la dette publique en capital naturel et climatique





« Projet MAVA post-Covid: vacciner l'Afrique, vers le développement durable de l'Afrique »

Par Paulo Varela

Saly

Du 29 mars au 2 avril 2022

# Bref historique sur les accords de pêche CV-UE



Protocole qui fixe les possibilités de pêche et les contreparties financières prévues dans l'accord entre la communauté économique européenne et le gouvernement de la République du Cap-Vert.



- Date du document : 21/09/1990
- Date de signature : 21/09/1990
- Date de prise d'effet : 06/09/1991

# Nouvel accord



- Entré en vigueur en septembre 2011
- Définit les possibilités de pêche du thon avec l'Espagne, la France et le Portugal, avec un total de 74 navires.
- Entre 2007 e 2009, l'accord a généré un chiffre d'affaires d'environ **4,4 millions d'euros pour l'UE, dont 90% à la flotte espagnole.**
- Entre 2007 et 2010, ce partenariat avec l'UE a représenté **25 % du budget de l'État capverdien.**
- Le nouveau protocole sera en vigueur pour une période de cinq ans et permettra aux navires de l'UE de pêcher **8 000 tonnes de thon et d'espèces apparentées** dans les eaux capverdiennes.
- L'UE versera au Cap-Vert 750 000/an.

# Principaux impacts et défis

